

années de sa vie publique, et instituée enfin à la veille de sa mort, de même ce divin Sauveur prit plaisir à annoncer et à promettre la primatie infaillible qui devait servir de fondement et de centre d'unité à son Eglise, et il l'institua définitivement quand il lui fallut quitter visiblement la terre pour remonter au ciel.

Il s'en est occupé spécialement dans trois occasions solennelles : 1<sup>o</sup> pendant ses courses évangéliques, 2<sup>o</sup> pendant la dernière cène, 3<sup>o</sup> après sa résurrection. La première fois (2), Notre-Seigneur promet à saint Pierre qu'il sera le fondement de son Eglise ; la deuxième fois (3), il le charge de confirmer ses frères dans la foi ; la troisième fois (4), il l'établit pasteur suprême de tout son troupeau.

Laissant de côté plusieurs autres passages de la sainte Ecriture d'une importance secondaire, nous allons dans trois paragraphes discuter ces trois textes, dont chacun nous amènera à la conclusion suivante : *Saint Pierre a reçu de Notre-Seigneur l'infaillibilité doctrinale, comme chef de son Eglise.* Dans un quatrième paragraphe, nous prouverons que cette prérogative a été donnée, non seulement à Pierre lui-même, mais encore à ses successeurs, jusqu'à la fin du monde.

## § I

### PREMIER ARGUMENT.

“ Tu es Petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam ; et portæ inferi non prævalebunt adversus eam ; et tibi dabo claves regni cælorum (5). ”

Notre-Seigneur voulait bâtir une Eglise qui fût, jus-

---

(2) S. Math., xvi, 18. (3) S. Luc, xxii, 32. (4) S. Jean, xxi, 15-17. (5) S. Math., ch. xvi, v. 18 et suiv.